
**Ouverture de la deuxième réunion statutaire de l'Association des
parlements des Etats membres de Commission de l'océan Indien
(AP-COI)**

Allocution de madame Alice N'Diaye, directrice auprès du secrétariat
général de la COI
02 mai 2024

Honorable Monsieur le Président de l'Assemblée
nationale de Maurice et Président de l'Association des
Parlements des États membres de la COI,

Honorable Monsieur le Président de l'Assemblée de
l'Union des Comores,

Honorable Madame la Vice-Présidente de l'Assemblée
nationale de Madagascar,

Honorable Monsieur le vice-président de l'Assemblée
nationale des Seychelles,

Mesdames et Messieurs les Honorables membres des
Assemblées nationales des Etats membres de la COI,

Monsieur le Directeur adjoint de l'Agence française de
développement à Maurice,

Madame la représentante de Monsieur l'Officier
permanent de liaison de la COI auprès de la République
de Maurice,

Excellence, Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur ce matin de porter la voix du Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien (COI) à cette deuxième réunion statutaire de l'Association des Parlements des États membres de la COI (AP-COI) et d'y représenter Monsieur le Secrétaire général qui vous adresse ses regrets ayant été appelé à d'autres engagements. Il a néanmoins tenu à vous exprimer ses félicitations pour le travail accompli ainsi que ses encouragements. C'est ce témoignage de reconnaissance et de soutien qu'il me revient de vous partager.

Excellences, Mesdames et Messieurs, La redynamisation de l'AP-COI dans le cadre du projet Gouvernance, paix et stabilité est l'expression d'un engagement commun à promouvoir la paix et la stabilité dans notre région de l'Indianocéanie et aussi à donner une place croissante à la diplomatie parlementaire dans le paysage régional de la coopération et de la solidarité.

Les premières réalisations de l'AP-COI redynamisée attestent d'une volonté, d'une part, de mieux outiller la diplomatie parlementaire de nos Etats membres, et, d'autre part, de donner à la coopération régionale une dimension politique et législative complémentaire des actions de coopération techniques portées par notre Commission.

C'est sous ce prisme que nous considérons comme des pas importants la redéfinition des statuts de l'AP-COI, l'adoption d'une déclaration commune sur le soutien aux instances régionales ainsi que les activités de renforcement des capacités des parlementaires sur la

diplomatie parlementaire, la prévention, la gestion et résolution des conflits ou encore la participation active de membres de l'AP-COI aux consultations pour la réalisation de l'étude comparative des parlements de nos États.

Ces réalisations marquent une progression qu'il nous faut poursuivre et amplifier avec un objectif important, sinon crucial, de pérennisation. Au Secrétariat général de la COI, nous nous félicitons justement de la place qu'occupe la pérennisation dans l'ordre du jour de votre rencontre.

Il revient aux membres de l'AP-COI de s'engager fermement pour le maintien du dialogue, pour la préservation des liens statutaires et organiques au travers de l'AP-COI, pour la définition d'un plan de travail qui va au-delà du cycle de projet GPS de la COI ainsi que pour l'identification de ressources en appui à la pérennisation de l'AP-COI et de ses activités. Nous savons combien que le défi est grand à l'heure où les aides publiques au développement sont sous pression. Cela étant, nous restons convaincus de la valeur ajoutée de la diplomatie parlementaire, du rôle que peuvent jouer les parlementaires de nos Etats membres en faveur de stratégies, voire de politiques publiques régionales.

A cet égard, les partenariats de l'Association avec des entités régionales, continentales et internationales sont essentiels non seulement pour contribuer à la pérennisation de l'AP-COI mais aussi pour lui donner un rayonnement grandissant et faire valoir les spécificités

de notre région insulaire – et je pense ici autant au défi climatique qu'à notre expérience en matière de gestion de la diversité.

Parmi les partenariats à formaliser ou à nouer, nous pouvons légitimement penser à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie dont la 15^e Conférence des présidents et sections du groupe Afrique s'est récemment tenue à Maurice ; ou encore à l'Assemblée panafricaine, l'Union interparlementaire, ou encore l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, entre autres. L'AP-COI peut aussi être un moteur dans la création d'un Parlement des jeunes de l'Indianocéanie ainsi que dans l'appropriation des enjeux partagés du développement et de la sécurité, notamment sous le prisme législatif.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il m'échoit l'honneur de vous réitérer, ici, le plein soutien du Secrétariat général de la COI qui, conformément à sa mission de facilitation de la coopération régionale, a assuré et continue d'assurer le secrétariat de l'AP-COI. J'ai également le plaisir de vous annoncer l'opérationnalisation effective de l'Unité de Gouvernance auprès de la COI, laquelle contribuera d'une manière effective à l'atteinte des objectifs de l'AP-COI à travers la mise en œuvre de son plan d'action. En effet, le coordonnateur de l'unité de gouvernement apportera ses expertises techniques en vue d'une opérationnalisation effective des deux secrétariats des plateformes régionales redynamisées par notre projet

GPS, à savoir le secrétariat de l'AP-COI et le secrétariat de la Plateforme femmes en politique océan Indien.

La COI est résolue à resserrer sa collaboration avec l'AP-COI, qu'il s'agisse des priorités thématiques sur lesquelles il apparaît nécessaire d'assurer un lien entre la dimension technique de la COI et la dimension législative de l'AP-COI ou qu'il s'agisse de la pérennisation de l'Association comme de sa visibilité auprès des parties prenantes parlementaires, ce qui est d'autant plus important à l'heure où des processus électoraux s'annoncent et qu'il faudra, au terme de ceux-ci, être en mesure d'accueillir des membres qui pourraient ne pas connaître à ce jour votre Association.

Honorables mesdames et messieurs,

Avant de terminer mon propos, je souhaiterais exprimer mes remerciements à l'Assemblée nationale de Maurice pour son précieux appui quant à l'organisation de cette rencontre. Nos remerciements également à chaque Parlement que vous représentez pour votre engagement constant ainsi qu'à l'Agence française de développement son soutien apprécié à la COI dont dans le cadre du projet GPS.

Sachez, Mesdames et Messieurs les honorables membres de l'AP-COI que le Secrétariat général demeure à vos côtés.

Je vous remercie pour votre attention